AMENGEMENT: Le département et la C2A investissent 432 M€

Une convention a été signée par le CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE SAVOIE / **T :** 04.50.33.50.21 et la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNECY / **T :** 04.50.08.85.02 sur les aménagements routiers. 432 M€ sont prévus à hauteur de 155 pour la C2A et de 277 pour le département. 9 projets doivent être réalisés pour l'amélioration de la fluidité du trafic et la remise à niveau des infrastructures du territoire.